Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_142-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020
L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :
Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_142-DE

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE
DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE DE L'EAU BASSIN ADOUR-GARONNE
POUR LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE

Sur proposition de Laurent KERMABON, Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement,

Considérant que l'agence de l'eau bassin Adour - Garonne lance un plan de soutien exceptionnel à l'investissement pour la sécurisation de l'eau suite à la crise du COVID-19, en augmentant le niveau de subventions disponibles tout en assouplissant les critères d'éligibilité dans différents domaines.

Après en avoir délibéré,
Et à **l'unanimité** (**75** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de solliciter une aide auprès de l'agence de l'eau pour subventionner les travaux suivants :
- Renouvellement de 900 ml de conduite en amiante rue des Réaux sur la commune de Libourne par une conduite en fonte selon le financement suivant :

Organisme ou collectivité apportant une aide financière	**Montant des travaux HT**	**Forme et taux de l'aide (avance ou subvention)**	**Montant de la contribution attendue**
Agence de l'eau Adour Garonne	373 211,30€	30 %	111 963,39€
Fonds propres		70 %	261 247,91€

- Renouvellement de 780 ml de conduite en amiante avenue de la Roudet sur la commune de Libourne selon le financement suivant :

Organisme ou collectivité apportant une aide financière	**Montant des travaux HT**	**Forme et taux de l'aide (avance ou subvention)**	**Montant de la contribution attendue**
Agence de l'eau Adour Garonne	625 500 €	30 %	187 650€
Fonds propres		70 %	437 850€

- d'autoriser le Président ou son représentant à déposer la candidature de La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne dans le cadre de son plan de soutien exceptionnel à l'investissement pour la sécurisation de l'eau suite à la crise du COVID-19

- d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter une demande subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre de son plan de soutien exceptionnel à l'investissement pour la sécurisation de l'eau suite à la crise du COVID-19

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 23 juillet 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_143-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

2020-07-143 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020
L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :
Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_143-DE

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CALI AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT DE L'EST LIBOURNAIS

Sur proposition Monsieur Laurent KERMABON, Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement et de la transition écologique,

Vu le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le décret n° 2020-642 du 27 mai 2020 fixant la date du second tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon, et portant convocation des électeurs,

Vu le décret n° 2020-643 du 27 mai 2020 relatif au report du second tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon de 2020 et à l'adaptation du décret du 9 juillet 1990 à l'état d'urgence sanitaire,

Vu la délibération n°2019-12-277 relative à l'adhésion de La Cali au syndicat intercommunal d'alimentation en eau et en assainissement de l'Est Libournais,

Considérant qu'une seule commune de La Cali est adhérente à ce syndicat, il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants,

Considérant que le Conseil communautaire doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 15 juillet 2020,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**75** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le au Conseil communautaire décide :

- de désigner les délégués de La Cali au syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de l'Est Libournais :

Commune	Titulaires	Suppléants
Pomerol	Jean-Luc Barbeyron Jean Luc Bodo	Caroline Raynier Jean-Bernard Henry

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication, le
Fait à Libourne 23 juillet 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_144-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

2020-07-144 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020
L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :
Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 23/07/2020 – 2/3
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_144-DE

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CALI AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION D'ARVEYRES

Sur proposition Monsieur Laurent KERMABON, Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement et de la transition écologique,

Vu le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le décret n° 2020-642 du 27 mai 2020 fixant la date du second tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon, et portant convocation des électeurs,

Vu le décret n° 2020-643 du 27 mai 2020 relatif au report du second tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon de 2020 et à l'adaptation du décret du 9 juillet 1990 à l'état d'urgence sanitaire,

Vu la délibération n°2019-12-278 relative à l'adhésion de La Cali au syndicat intercommunal d'alimentation en eau et en assainissement de la région d'Arveyres,

Considérant que 13 communes de La Cali sont adhérentes à ce syndicat, il convient de désigner 26 délégués titulaires et 26 délégués suppléants,

Considérant que le Conseil communautaire doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 15 juillet 2020,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**75** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner les délégués de La Cali au syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la région d'Arveyres :

Communes	Titulaires	Suppléants
Arveyres	Bernard Guilhem Cédric Avrillaud	Samuel Walton Benoit Perez
Cadarsac	Joachim Boisard Michael Berard	Jocelyne Antoniazzi Eric Blot
Daignac	Michel Massias Emmanuel Bourrez	Christian Siutat Frédéric Picq
Dardenac	Denis Guibert Ludovic Maurey	Grégory Logiez Stéphanie Arsandeau
Espiet	Williams Fortage Samuel Nugues	Bruno Elies Jean-Marie Foucaud
Génissac	Jean-Jacques Tallet Huguette Juint	Jérôme Lassalle Sophie Krafft
Izon	Philippe Girard Thierry Dubreuil	André Veyssière Laurent De Launay
Moulon	Renaud Chalengeas Jean Robert Derose	Olivier Gautey Arnaud Obry
Nérigean	Jean-Luc Lamaison Henri Laiguillon	Mickael Houelbec Jérémie Lurton
Saint-Germain-du-Puch	Catherine Viandon Rachel Vauna Lagarde	Bernard Escoulent Guy Chabanais
Saint-Quentin-de-Baron	Stéphanie Dupuy Pierrick Ballester	Song Sok Dany Joly
Tizac de Curton	Josette Travaillot Serge Platon	Sylvain Mattiauda Agnès Mikuljan-Desportes
Vayres	Eve Ribes Bernard Mercier Lachapelle	Eric Succo José Arnal

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_144-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 23 juillet 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_144-DE

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_145_BIS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020
L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :
Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

2020-07-145 - 2/3
Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_145_BIS-DE

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CALI AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE L'ISLE ET DE LA DRONNE

Sur proposition Monsieur Laurent KERMABON, Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement et de la transition écologique,

Vu le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le décret n° 2020-642 du 27 mai 2020 fixant la date du second tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon, et portant convocation des électeurs,

Vu le décret n° 2020-643 du 27 mai 2020 relatif au report du second tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon de 2020 et à l'adaptation du décret du 9 juillet 1990 à l'état d'urgence sanitaire,

Vu la délibération n°2019-12-279 relative à l'adhésion de La Cali au syndicat intercommunal d'alimentation en eau et en assainissement de la vallée de l'Isle et de la Dronne,

Considérant que 15 communes de La Cali sont adhérentes à ce syndicat, il convient de désigner 15 délégués titulaires et 15 délégués suppléants,

Considérant que le Conseil communautaire doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 15 juillet 2020,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**75** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :
- de désigner les délégués de La Cali au syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la vallée de l'Isle et de la Dronne :

Communes	Titulaires	Suppléants
Abzac	Jacques Rabanier	Jacques Lafon
Camps	David Resende	Thierry Barnagaud
Chamadelle	Sophie Blancheton	Gérard Mussot
Coutras	Jérôme Cosnard	Alain Jambon
Les Eglisottes	Bernard Guillemot	Ludovic Billy
Le Fieu	Mariette Couderc	Alain Rambaud
Gours	Alain Paigne	Sébastien Picaud
Les Peintures	Armand Battiston	Bruno Berteau
Porchères	Christian Aïçoberry	Christiane Bergere
Puynormand	Yannick Brun	Christophe Pascal
Saint-Antoine-sur-l'Isle	Paquerette Peyridieux	André Clastres
Saint-Christophe de Double	Alain Arnoud	David Mesnier
Saint-Médard de Guizières	Stéphane Catalan	Mireille Conte-Jaubert
Saint-Sauveur de Puynormand	Jean-Pierre Dubet	Claude Micoine
Saint-Seurin-sur-l'Isle	Patrick Jarjanette	Riad Tria

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_145_BIS-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 24 juillet 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_145_BIS-DE

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_146-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020
L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :
Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_146-DE

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE
DÉSIGNATION AU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Sur proposition Monsieur Laurent KERMABON, Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement et de la transition écologique,

Vu la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), qui attribue à titre obligatoire les compétences « eau » et « assainissement » aux Communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020,

Vu les articles R.2221-1, R.2221-4 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de loi « engagement et proximité » soumis à l'examen de la Commission paritaire mixte en date du 12 décembre 2019,

Vu la délibération n°2019-10-219 en date du 17 octobre 2019 portant création de la régie communautaire d'assainissement non collectif de La Cali et son budget annexe,

Vu la délibération n°2019-12-281 en date du 16 décembre 2020 portant modification du statut de la régie assainissement non collectif de la Cali,

Le Conseil d'exploitation est composé de 4 membres titulaires et 4 membres suppléants désignés par le Conseil communautaire sur proposition de Monsieur le Président. Le Conseil d'exploitation élira en son sein un Président et un Vice-président. Les Conseillers communautaires doivent être majoritaires.

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (**75** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner les 8 membres suivants :

Commune	Délégués titulaires	Délégués suppléants
LES BILLAUX	Michel Millaire	Philippe Pechereau
LALANDE DE POMEROL	Patrick Merle	Véronique Houdinet
LIBOURNE	Laurent Kermabon	Régis Grelot
	Denis Sirdey	Agnès Séjournet

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 23 juillet 2020
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_172-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020
L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :
Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_172-DE

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE
MODE DE PASSATION STEP DE CONDAT

Sur proposition de Monsieur Laurent KERMABON, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement et de la transition écologique,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L.2171-2 et R.2171-15 à R.2171-22 traitant des modalités de passation des marchés de conception-réalisation,

La collectivité a engagé la reconstruction de la station d'épuration de Condat ; il convient maintenant de lancer parallèlement :

- Une consultation relative à la conception et à la réalisation de l'ouvrage
- Les démarches administratives (autorisations diverses et demandes de subventions)

A ce stade du dossier, l'estimation du coût des travaux est de l'ordre de douze millions cinq cent mille euros hors taxes.

Compte tenu :

- du contexte technique (réhabilitation d'ouvrages en service et utilisation de technologies brevetées notamment),
- de la nécessité d'un engagement sur les garanties de fonctionnement et les performances du traitement à mettre en place, afin de rejeter une eau traitée conforme à la réglementation. Cet engagement et ces enjeux requièrent une maîtrise totale du process et des technologies issues de la recherche et de l'innovation propres à chaque entreprise, ce qui rend indissociables la conception et la réalisation ;
- du mode de réalisation des ouvrages, conditionné par la conception de l'installation et donc par les process qui seront mis en œuvre, mais également par les contraintes à respecter notamment en terme de disponibilité foncière et d'intégration à un site particulièrement complexe et sensible ;
- de la nécessité d'assurer la continuité du service public d'assainissement pendant les travaux, impliquant de déterminer, dès la phase de conception, le phasage des travaux,

Il apparaît que le mode de dévolution des travaux le plus adapté est le marché global de conception-réalisation passé selon la procédure avec négociation (article R. 2171-15 à 19 du code de la commande publique), conformément à la note justificative ci-jointe.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 15 juillet 2020,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**75** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le mode de dévolution des travaux en marché global de conception-réalisation passée selon la procédure avec négociation, pour les travaux de reconstruction de la station d'épuration

- de fixer un nombre maximum de candidats admis à présenter une offre de 4,

- d'autoriser Monsieur le Président à prendre un arrêté pour la composition du jury,

- de fixer une prime maximale de 35 000 € HT par candidat selon les prestations fournies et l'avis du jury,

- d'arrêter le niveau « avant-projet » pour les prestations à remettre dans le cadre du marché de conception-réalisation,

- d'autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation selon cette procédure,

- d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches administratives et financières relatives à cette consultation.

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_172-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

23 juillet 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
Gironde

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_172-DE

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_182-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020
L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :
Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :
Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:
Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_182-DE

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CALI AU SAIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL NORD LIBOURNAIS

Sur proposition Monsieur Laurent KERMABON, Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement et de la transition écologique,

Vu la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), qui attribue à titre obligatoire les compétences « eau » et « assainissement » aux Communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020,

Vu la Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1 er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercices des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 qui porte la décision du maintien des syndicats infra-communautaire au 30 septembre 2020,

Vu le décret n° 2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Vu le décret n° 2020-642 du 27 mai 2020 fixant la date du second tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon, et portant convocation des électeurs,

Vu le décret n° 2020-643 du 27 mai 2020 relatif au report du second tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon de 2020 et à l'adaptation du décret du 9 juillet 1990 à l'état d'urgence sanitaire,

Vu les statuts du SIEPA du Nord Libournais actualisés en Conseil syndical le 13 février 2020 et reçus en Préfecture le 26 février 2020,

Considérant que 14 communes de La Cali sont adhérentes à ce syndicat, il convient de désigner 28 délégués,

Considérant que le Conseil communautaire doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 15 juillet 2020,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner les délégués de La Cali SIEPA du Nord Libournais selon le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_182-DE

Titulaires	
Jacques RABANIER Jeany DUVAL	Abzac
Fabienne Krier Christian Raymond	Bayas
Jean-Luc DARQUEST Jean-Luc LETERME	Bonzac
Hervé ALLOY Patrick ANGULO	Guîtres
Patricia GOBBI Bruno LAVIDALIE	Lagorce
Hélène ESTRADE Stéphane BEAUFILS	Lapouyade
Jean-François BLANCHET Bernard BACCI	Maransin
ABANADES Jean-Claude TREBUCHAIRE Francine	Sablons
Lionel GACHARD Jean-Louis MICHEL	Saint-Ciers d'Abzac
Pascal PERAULT Fabienne FONTENEAU	Saint-Denis-de-Pile
Pierre MALGUID Nicolas BERT	Saint-Martin-de-Laye
Jean-Philippe VIRONNEAU Thibaud YVON	Saint-Martin-du-Bois
Chantal Gantch Christelle Lagrave	Savignac de l'Isle
Pierre Jean MARTINET Frédéric FERCHAUD	Tizac de Lapouyade

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 27 juillet 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde ★

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_182-DE